

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Société : *RAM*

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :
 Actif Pensionné(e) Autre : *MU AZNAN HABIBA YOUSSEF ABAD*

Nom & Prénom : *MU AZNAN HABIBA YOUSSEF ABAD*

Date de naissance : *26/06/1969*

Adresse : *Résidence El Haoua INAH, 104, Avenue Hassan II, Hay ESSALAM*

Tél. : *05 22 26 36 29* Total des frais engagés : *1726,40 + 193,60*

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : *Dr. Najib GARTI*

Date de consultation : *19/05/2019*

Nom et prénom du malade : *ABAD BOUCHAIR*

Lien de parenté : Lui-même Conjointe Enfant

Nature de la maladie : *Angi*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *Surveiller*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca*

Signature de l'adhérent(e) : *Najib GARTI*

Le : *22/05/2019*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/12/2020	Cours acco	Gratuit		 Dr. Najib GARTI CARDIOLOGUS-ATHROLOGUE 19, Bd. M. Benabdellah - Casablanca Tél: 05 22 36 09 00 - M: 06 61 24 30 00
22/12/2020	Cg	Gratuit		 Najib GARTI CARDIOLOGUS-ATHROLOGUE 19, Bd. M. Benabdellah - Casablanca Tél: 05 22 36 09 00 - M: 06 61 24 30 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Chèque du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>SOUSCRIT</i>	<i>22/12/2022</i>	<i>1726,40</i>
<i>SOUSCRIT</i>	<i>26/12/2022</i>	<i>1726,40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan clinique.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram illustrates a dental arch with teeth numbered 1 through 8 on both the upper and lower arches. The teeth are arranged in a standard dental sequence. Labels A through F are placed around the arch to indicate specific points of interest:

- A**: Located at the mesial (inner) side of the upper central incisors.
- B**: Located at the distal (outer) side of the lower second molar.
- C**: Located at the mesial side of the upper second molar.
- D**: Located at the distal side of the lower central incisors.
- E**: Located at the mesial side of the upper first molar.
- F**: Located at the distal side of the lower first molar.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Cardiologie Val d'Anfa

URGENCES

24/24

05 22 36 09 09

PVT / PACS / CIRCUIT SULMES
LAHAD / HIKMA
LARAKI / BOSSA
YET MANSOUR 300806

Dr Najib GARTI

Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme

par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler.Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm : 0661 24 30 06

Casablanca, le 22/12/2002

Mr (Mme)

N = Ahmed Borchir

TL 4 my

154,3°
SCTAP 15° 1 48'

132,6,0° XARELTO 15° 1 48'

89,7° Cardiomax 2 48 (m/s x 7 Jones P>

87,1° Nitrolet 15° 1 48'

68,9° Flottron 1,6 1 48 1 j 12

Dr. Najib GARTI

CARDIOLOGUE - RYTHMOLOGUE

Cardiologue Val d'Anfa

Centre Al Mawadda

35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Patente N° 35615328 - Ex. Dr. M. B. M. Rachid - Casa

Franklin Roosevelt, Anfa (Rue de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa

05 22 36 09 09 - 05 22 36 08 88

05 22 36 09 09 - 05 22 36 08 88

05 22 36 09 09 - 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com



Cardiologie Val d'Anfa

**URGENCES
24/24**

05 22 36 09 09

Dr Najib GARTI

Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler.Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm : 0661 24 30 06

Casablanca, le 26/12/2023

Mr (Mme)

N: ABDO Bourhani

- Volumen 76. 1 x 2 x 5)

- Dosis 40 à 80' à Jln

123,60.



Dr. Najib GARTI

CARDIOLOGUE - RYTHMOLOGUE

entre Al Mawadda
3, Bd. Franklin Roosevelt (Ex. Bd. Mly. Rachid) - Casa

Tel. 05 22 36 09 09 - GSM : 06 61 24 30 06



PHARMACIE D'URGENCE
LARAKI HAKIMIA
ANGEL MINOUR 36080 CASABLANCA
ENTRE AL MAWADDA
TEL: 05 22 36 09 09

123, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

